



Événement L'Agglo a fêté ses 20 ans

Covoiturage

Le dispositif
Klaxit

Événements

Les 20 ans de l'Agglo
Le Grand Marché
des Producteurs

Travaux

Bliespark, crèche
transfrontalière...

ÉDITO



La sobriété énergétique est actuellement sur toutes les lèvres...Elle consiste à réduire la consommation d'énergie par un usage approprié, sans excès et à mutualiser des équipements consommateurs d'énergie. Cela suppose de transformer durablement nos habitudes et nos comportements. Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences se veut exemplaire.

A ce jour, aucun service n'est remis en cause et les usagers continuent à en profiter au quotidien. Les marchés à prix fixe dont l'Agglo bénéficie encore pour le gaz jusqu'en juillet 2023 et pour l'électricité en tarif jaune jusqu'en juin 2024 permettent d'amortir l'impact de la hausse des coûts de l'énergie, même si certains services, comme l'assainissement, la collecte des déchets ou encore les transports urbains, qui ne peuvent pas se passer de consommation d'énergie, subissent de fortes hausses. Nous avons donc mis en oeuvre plusieurs mesures correctrices qui vont permettre de réaliser des économies dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

La conjoncture actuelle ne doit pas, malgré tout, nous faire oublier que 2022 a été une année particulière pour l'Agglo puisque nous avons profité des Journées Européennes du Patrimoine pour fêter nos 20 ans d'existence. Un week-end entier a été consacré à cet événement et j'espère que vous avez fait partie des nombreuses personnes qui sont venues découvrir notre travail à votre service au quotidien.

Je ne pourrais conclure cet édito sans vous présenter en mon nom mais aussi en celui de tous les élus et du personnel de l'Agglo d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2023, en espérant qu'elle nous permettra de nous sortir de ce climat morose et des conflits internationaux.

Bonne lecture à tous !

Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

DEPUIS LE LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SARREGUEMINES CONFLUENCES VOUS ÊTES ENCORE PLUS NOMBREUX À NOUS RENDRE VISITE

MERCI À VOUS !

ET TOUJOURS PLUS D'INFOS ET D'ACTUS SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM

WWW.AGGLO-SARREGUEMINES.FR

Sarre & Blies
entre

n°60
Décembre 2022

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.
99, rue du Maréchal Foch BP 80805 57208 Sarreguemines Cedex. www.agglo-sarreguemines.fr.
Directeur de la publication : Roland Roth - Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Christian Hector, Aline Lett, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel - Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Adobe Stock, Sébastien Hermann - Shake Photos. Conception graphique : Service communication de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Impression : Imprimerie l'Huillier, Florange.
Imprimé sur papier 100% recyclé. Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171. Tirage : 30 700 exemplaires.

La sobriété énergétique est un souci permanent de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences depuis de nombreuses années. Un travail important a ainsi déjà été fait dans le cadre des investissements sur nos bâtiments, notre flotte de poids lourds et dans nos procédures pour limiter les consommations de carburants, de combustibles et d'électricité. Par ailleurs, le Plan Climat validé par les élus en 2012 nous a également permis de progresser vers une gestion performante des énergies. Le nouveau plan climat en cours de préparation sera tout autant utile.

Pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux, il est malgré tout impératif de prendre de nouvelles mesures fortes pour faire un maximum d'économie d'énergie en un minimum de temps. Les mesures les plus efficaces sont donc des changements d'habitudes, de comportements et de modes de fonctionnement. Des mesures au sein de l'Agglo sont, depuis l'automne, mises en œuvre pour atténuer les effets des coûts de ces augmentations.

Économies d'énergie dans les équipements aquatiques



Les mesures proposées s'appuient sur les consignes nationales visant à **réduire les températures de 1°C**. En complément, il sera proposé de rapprocher les températures de l'air et de l'eau pour éviter l'évaporation et le traitement par déshumidification.

Les températures seront donc les suivantes :

▶ pour les bassins de Sarreguemines : petit bassin température de l'eau à **30°C et de l'air à 27,5°C** ; autres bassins température de l'eau à **27°C et de l'air à 27°C** ;

▶ pour le bassin de Sarralbe : **eau à 28°C et air à 27°C**.

Fermeture complète de deux semaines pour les fêtes de fin d'année.

Économies d'énergie dans les gymnases communautaires



▶ **baisser de 2°C** la température de consigne intérieure en hiver, soit à 14°C dans les enceintes sportives, 20°C dans le dojo et 21°C dans les vestiaires. Il faut noter que la température de 14°C se situe seulement 5°C en dessous de celle des bureaux, ce qui semble raisonnable ;

▶ élaborer **un code de bonne conduite** avec les associations pour la bonne gestion des équipements, notamment au niveau de l'énergie.

Économies d'énergie à la Médiathèque



▶ baisser la température de consigne intérieure **en hiver à 20°C** ;

▶ en été, fixer la température climatisée à 26°C.

En économies de carburant



Pour les véhicules légers et utilitaires :

▶ limiter la vitesse des véhicules de services à 110 km/heure sur autoroute et 90 km/heure sur voie rapide ;

▶ interdire l'usage de la climatisation pour les trajets de moins de 15 minutes ;

▶ maintenir en permanence le mode « éco » des véhicules.

Pour les poids lourds :

▶ atteindre un **objectif collectif de -15%** sur les consommations annuelles de gaz et de gasoil ;

▶ limiter la vitesse de tous les poids lourds à 80 km/heure.

Dans tous les bureaux de l'Agglo



En hiver :

- ▶ limiter la température de chauffage dans **chaque bureau à 19°C** ;
- ▶ sensibiliser les agents pour limiter les appareils en veille lors de la fermeture des locaux.

En été :

- ▶ ne pas fixer de consigne de climatisation inférieure à 26°.

Mesures pour le service assainissement



Pour le service assainissement, **qui pourrait connaître une hausse des coûts de l'électricité de 1 million d'euros**, les mesures sont les suivantes :

- ▶ comparer les consommations réelles aux ratios retenus afin de détecter les postes à enjeux ;
- ▶ optimiser les économies par un travail sur le phasage des processus de traitement **en lien avec les heures pleines et heures creuses** ;
- ▶ optimiser le traitement pour être à la limite haute des objectifs réglementaires et des arrêtés d'exploitation.

Optimisation des consommations pour l'éclairage extérieur



- ▶ éteindre l'éclairage public **partout de 23h à 5h** : zones d'activités, parc de l'Hôtel de la Communauté, parkings, ... ;
- ▶ éteindre définitivement l'éclairage décoratif du château et ne l'utiliser que dans des occasions particulières ;
- ▶ éteindre **l'éclairage des déchèteries** dès la fermeture ;
- ▶ éteindre **l'éclairage du centre technique** de 21h à 4h.

Économies diverses



- ▶ optimiser les consommations d'électricité dans les bâtiments et sur les bornes de recharge des véhicules électriques en fonction des grilles tarifaires heures creuses - heures pleines ;
- ▶ faire une révision complète **des capteurs de présence** pour l'éclairage afin de diminuer le temps d'allumage et l'adapter à l'éclairage ambiant ;
- ▶ diminuer le nombre **d'équipements informatiques** (nombre d'écrans, copieurs, ...) ;
- ▶ proposer des **lampes de bureau LED** aux agents qui n'en ont pas pour éviter le recours à l'éclairage complet du bureau ;
- ▶ pour les installations de recharge des véhicules électriques, proposer la **mise en place d'une tarification** pour l'utilisation des bornes.

Enfin, il est nécessaire **d'agir également à moyen et long terme**. Pour ce faire, la maîtrise de la facture énergétique passe par un taux de couverture important des consommations de l'Agglo par le biais d'un circuit court de l'énergie pour le gaz et l'électricité. Un travail sur l'autoconsommation est donc engagé.

En regardant dans le rétroviseur, l'Agglo a été précurseur sur l'utilisation de l'hydrogène ou pour l'électromobilité. L'Agglo arrivera donc à trouver des solutions pour atteindre les objectifs fixés et maintenir l'exemplarité.



Des Journées Européennes du Patrimoine sous le signe des 20 ans de l'Agglo



**20 ans d'existence,
20 ans de compétences,
20 ans de travail et de projets...**

Et quelle belle occasion que les Journées Européennes du Patrimoine pour présenter notre travail au public ! Pour commencer, 2 soirées de visites guidées nocturnes ont enchanté les 200 spectateurs inscrits le vendredi 16 et le samedi 17 septembre. Chacune était ponctuée de chants et de danses du **conservatoire de Sarreguemines**. Un superbe son et lumières a spécialement été créé pour l'occasion par **Starlight Événementiel** et **Mosaïk Cristal TV**. Les grandes lignes de l'histoire du château Utzschneider étaient racontées et surtout mises en scène sur la façade avant du bâtiment. Les visites étaient menées par **Arlette Kremer**, une guide passionnée.



Le saviez-vous ?
Des projecteurs **100% en LED basse consommation** ont été utilisés pour le son et lumières projeté lors des visites guidées nocturnes. La puissance consommée est de 14 KW. Cette puissance équivaut à 2,436 € pour 1 heure soit environ **0,406 € pour une prestation de 10 minutes. Les 8 projections ont ainsi coûté 3,24 €. CQFD !**



Dimanche 18, **plus de 500 personnes** sont venues visiter l'Hôtel de la Communauté et, par la même occasion, découvrir l'histoire de notre collectivité. Grâce à différents stands situés à l'intérieur comme à l'extérieur, toutes les compétences exercées par l'Agglo étaient présentées. Le travail quotidien des élus et des agents a ainsi été mis en avant de même que les entreprises qui contribuent au **développement économique et à l'attractivité de notre territoire**.



Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 30 juin

Vita Futura, association transfrontalière visant à développer la visibilité du parc archéologique de Bliesbruck Reinheim, a été créée le 15 septembre dernier. Cette association est gouvernée par une assemblée de membres, comptant 4 représentants pour le Département de la Moselle et 4 représentants pour le Saarpfalz-Kreis.

Les intercommunalités et les communes membres disposent chacune d'un délégué. Le conseil communautaire a choisi de désigner **Roland Roth délégué de cette association et Sonya Cristinelli-Fraiboeuf suppléante.**

Le conseil a également approuvé le versement d'une cotisation annuelle de **1 000 €** et le versement d'une contribution financière annuelle fixée à **10 000 €** maximum sur la période 2023-2025.



Roland ROTH a participé le 15 septembre à la création de l'association Vita Futura.

Chaque année, l'Agglo verse une subvention de fonctionnement à l'Université Populaire Sarreguemines Confluences. Pour 2022, les élus communautaires ont validé l'octroi d'une subvention de **94 000 €.**

Connaissez-vous l'Université Populaire ?

L'Université Populaire Sarreguemines Confluences est une association créée en 2005 à l'initiative de la Communauté d'Agglomération.

L'Université Populaire, c'est la possibilité offerte à tous, sans condition de diplôme, de s'enrichir de nouveaux savoirs à tout âge. L'UPSC propose de nombreux cours parmi lesquels figurent entre autres les langues, la pratique de la céramique en atelier, le jardinage, les regards sur l'art, etc....



Elle offre également la possibilité à des personnes qui ne sont pas membres de participer à certaines activités comme :

► **les conférences sur divers thèmes** tels que les arts, les sciences, l'archéologie...

► **les soirées « Ciné-Fil »** programmées tous les troisièmes lundis de chaque mois. Elles ont lieu aux Cinémas Forum de Sarreguemines et sont suivies d'un débat.

L'attribution de subventions à des associations d'étudiants ou à des établissements d'enseignement supérieur post-bac implantés sur le territoire de l'Agglo a été votée.

Ainsi il a été accordé :

► **2 000 € au Lycée Jean de Pange** pour la section BTS Commerce International dans le cadre de son voyage de stage à l'étranger ;

► **1 140 € à l'association « Les amis de l'INSPE »** pour l'organisation d'une programmation culturelle en allemand à destination des étudiants de l'INSPE ;

► **1 000 € au Lycée Henri Nominé** pour le projet « Quand la forêt fait école ! » ;

► **500 € au Lycée Henri Nominé** pour le projet « Une Vie un spectacle, le spectacle de la Vie ».



Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 20 octobre

Les membres du conseil communautaire ont voté l'enveloppe de dotation de solidarité communautaire pour 2022. Celle-ci s'élève à 1 301 311 € réparties entre les 38 communes qui composent la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Le saviez-vous ?

Les établissements publics de coopération intercommunale à taxe professionnelle unique peuvent instituer une dotation de solidarité communautaire (DSC) en faveur de leurs communes membres. L'institution de la dotation de solidarité communautaire est facultative. Cette dotation a pour objet, à partir de critères prédéfinis, de permettre la mise en oeuvre d'une solidarité financière entre l'EPCI et ses communes membres.

L'Agglo adhère à Moselle Attractivité depuis 2018. Une subvention de 96 406 €, soit 1,50 € par habitant, lui a été accordée pour l'année 2022.

Connaissez-vous Moselle Attractivité ?

Créée en 2017, cette agence a pour missions :

- ▶ l'appui aux territoires et aux entreprises mosellanes, en tant qu'agence de développement économique ;
- ▶ le déploiement, en tant que Comité Départemental du Tourisme (CDT), d'une stratégie touristique visant à la promotion et au développement de la destination Moselle ;
- ▶ la conduite d'actions de promotion et de marketing territorial notamment structurées autour de la marque Moselle Sans Limite ;
- ▶ le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA au service des entreprises et de la cohésion sociale dans les territoires.



Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'accorder au Département de la Moselle une contribution financière de 19 094,40 € pour abonder le Fonds de Solidarité (FSL) pour le logement pour l'année 2021, pour le compte de ses communes membres, excepté la commune de Siltzheim située dans le Bas-Rhin (elle n'est donc pas éligible au FSL de Moselle). Cette même somme a également été accordée pour l'année 2022.

Dans le cadre de sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat, l'Agglo contribue au FSL depuis 2008. Ce dispositif favorise l'accès et le maintien



des personnes en situation de précarité sociale dans un logement décent et indépendant. Il leur permet également de disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de téléphone grâce à l'octroi d'aides financières sous forme de prêts ou de subventions, ouvertes aux locataires du parc public et privé.

Plusieurs subventions ont été approuvées par les membres du conseil.

- ▶ 5 000 € à l'association Foyer des Lacs une subvention de 5 000 pour l'organisation du Festival « les Z'étangs d'Art » 2022 ;
- ▶ 4 500 € à l'association Proximité pour son fonctionnement général de cette année ;
- ▶ 4 000 € à l'association « Les amis de la Coccinelle » dont les objectifs sont la socialisation, la prévention des troubles précoces, la préparation à l'entrée en collectivité (crèche, école maternelle), dans le respect de la singularité de chaque enfant ;
- ▶ 3 000 € au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Moselle Est (CIDFF) pour le fonctionnement global de l'association. Deux autres subventions ont été accordées à cette association : une de 500 € pour l'action « accompagnement vers et dans l'emploi des femmes », et une autre de 1 000 € pour l'action « la violence commence où la parole s'arrête » ;
- ▶ 2 000 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Centre d'Intervention et de Secours du secteur de Sarreguemines ;
- ▶ 1 300 € au Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Moselle (CDAD) pour le projet « consultations et informations juridiques au Point Justice du Tribunal Judiciaire » ;
- ▶ 1 000 € à Cap Emploi pour l'action « AXEMPLOI 2022 » ;
- ▶ 500 € au Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) pour l'action « ProxAventure » ;
- ▶ 200 € à Ludothèque Beausoleil pour le projet 2022 « Des jeux et des animaux » .

ANIMATIONS

Raid Sarre Moselle : 600 participants pour la belle aventure humaine



Dimanche 25 septembre, après 2 années d'absence, 300 binômes étaient prêts à en découdre avec le parcours de l'édition 2022 du Raid Sarre Moselle.

Au programme : 35 km de VTT, suivis de 7 km de canoë et de 8,5 km de course à pied, entre Alsting, Sarreguemines et Grosbliederstroff.

Organisée par l'association Vivez Sport d'Oeting, et soutenue par l'Agglo, cette course se déroule sur le territoire de Sarreguemines et celui de Forbach. Les premiers sont arrivés au terme de 2h51'43" de course.



Jeu, set et match pour le club de Sarralbe

La finale pour le gain du 26^e challenge de tennis de l'Agglo s'est déroulée le premier week-end de novembre. Très apprécié des compétiteurs, ce challenge s'adresse aux joueurs de 4^e série, de niveau non-classé à 30-1. Vainqueur de l'édition 2021, c'est l'ASS Sarreguemines qui a eu l'honneur d'organiser la compétition de cette année.

Neuf équipes ont participé aux éliminatoires qui ont eu lieu courant octobre : ASS Sarreguemines 1 équipe, COS Sarralbe 2 équipes, TC Hambach-Roth 2 équipes, TC Putteltange-aux-Lacs 1 équipe, TC Woustviller 2 équipes et TC Rouhling 1 équipe. À l'issue de cette phase, quatre équipes se sont qualifiées pour les deux demi-finales, dont chacune s'est disputée en 3 simples (à 1 point) et un double mixte (à 2 points). Puis, la finale a opposé Sarralbe à Sarreguemines.

Et cette année, la coupe a été remportée par le club de Sarralbe qui aura donc le plaisir d'organiser le Challenge 2023 !



Une belle ambiance et des mines réjouies lors de cette remise de récompenses avec l'équipe de Sarralbe victorieuse.

ANIMATIONS

La piscine communautaire de Sarralbe à l'heure d'Halloween



Aggl'Eau kid's, Aggl'Eau juniors spécial Halloween et soirée maudite pour les adultes, la piscine de Sarralbe a fait frissonner petits et grands ces dernières semaines !

Une fois encore, les activités pour les enfants durant les vacances de la Toussaint ont fait le plein. Matches de quidditch et aquarium gluant ne leur ont pas fait peur et c'est avec de grands sourires qu'ils ont franchi les tourniquets de la piscine.

Les adultes, quant à eux, n'ont pas été effrayés par la promesse d'une soirée maudite le jeudi 10 novembre. Une centaine de zombies, sorcières, et autres citrouilles n'a pas hésité à se dépenser lors de cette soirée spéciale aquagym et circuit training.



Le Cross des Écoliers sous une météo dantesque !

Vendredi 21 octobre, sous une pluie torrentielle, l'effervescence régnait malgré tout au stade Pierre de Coubertin à Sarreguemines parmi les élèves de CM1 et CM2 des écoles du territoire de l'Agglo. Tous les participants des courses ont passé la ligne d'arrivée de ce cross, trempés mais encouragés et applaudis par leurs camarades. Cet événement est organisé par l'ASSA (Athlé Sports Sarreguemines Arrondissements), en partenariat avec l'Agglo.



Après la remise des médailles aux trois premiers de chaque course, une remise de médailles par équipes a été organisée début décembre à l'Hôtel de la Communauté.

Ce même jour, un autre classement a permis aux auteurs des plus jolis dessins de dossards de recevoir une récompense. En effet, cette course a la particularité de demander aux élèves de réaliser leur propre dossard sur un thème imposé qui est, pour cette année, celui de « Sport et santé ».

Bravo à tous les enfants !



Avec l'app Klaxit, rentabilisez vos trajets domicile-travail

Passagers

Trajets offerts
par votre collectivité



Conducteurs

Gagnez
120€ / mois



TRANSPORT

Avec Klaxit, rentabilisez vos trajets

Pour limiter les flux générés par les « autosolistes » et réduire les rejets de gaz à effet de serre (G.E.S.), l'Agglo souhaite développer le covoiturage pour les trajets domicile-travail. La société Klaxit a été choisie pour nous accompagner dans cette initiative. Dans un contexte d'augmentation du prix des carburants et de tensions sur les revenus des ménages, les impulsions données par l'Agglo pour faciliter et promouvoir le covoiturage, en partenariat avec les employeurs du territoire, constituent une plus-value pour le pouvoir d'achat des ménages et le développement de l'emploi.

Les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit avec, pour origine ou destination l'une des communes de l'Agglo, bénéficieront d'une incitation financière de la part de l'Agglo. Celle-ci est entièrement gérée par l'application Klaxit.

Cette aide se décline ainsi :

- ▶ pour le passager : gratuité ;
- ▶ pour le conducteur : 2 € par passager par trajet entre 2 et 20 kms ; 0,10 € par km supplémentaire par passager pour un trajet entre 21 et 40 km, et 4 € par passager par trajet de 40 km ou plus ;
- ▶ 3 passagers au maximum par trajet ;
- ▶ 4 trajets au maximum par jour.



Le saviez-vous ?

Klaxit est une entreprise française spécialisée dans le covoiturage domicile-travail. L'application Klaxit fait aujourd'hui covoiturer plus de 200 000 passagers chaque mois. La start-up compte plus de 34 collectivités locales partenaires et plus de 300 entreprises clientes.

Formation pour les accompagnatrices de bus

Depuis septembre 2020, l'Agglo organise 13 circuits de transport pour des groupements scolaires.

Les accompagnatrices sont mises à disposition par les communes. L'Agglo, en tant qu'Autorité Organisatrice de ces circuits, a cependant une responsabilité partagée quant à la sécurité et au bon déroulement de ces transports. Le constat est clair : le chauffeur, seul, ne peut gérer en même temps la conduite et la surveillance des passagers.

L'accompagnement des élèves, notamment des plus jeunes, est donc indispensable. La présence des accompagnateurs devient encore plus profitable et pertinente avec une formation spécialisée de ces personnels. L'Agglo a ainsi sollicité l'Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ANATEEP) pour dispenser une formation d'une journée à 16 accompagnatrices, le 21 septembre dernier.



Au programme : une partie théorique axée sur l'éducation des enfants à la sécurité, mais aussi les droits et devoirs des accompagnateurs, la réglementation des transports, la responsabilité, l'accidentologie, les éléments de sécurité des véhicules et sur l'éducation à la sécurité. Une mise en situation dans un autocar leur a permis d'aborder concrètement les éléments théoriques évoqués dans la matinée. Les accompagnatrices sont aujourd'hui mieux préparées pour accomplir leur métier lors des transports quotidiens des enfants.

En parallèle, l'Agglo continue son partenariat avec l'Association Départementale pour l'Amélioration des Transports Educatifs de l'Enseignement Public (ADATEEP). Des formations « sécurité et civisme dans les transports scolaires » sont régulièrement organisées pour les élèves, comme récemment aux collèges de Sarralbe et de Puttelange-aux-Lacs.





LE GRAND MARCHÉ DES PRODUCTEURS : RECORD BATTU !



« Cet événement contribue à mettre en lumière les producteurs et artisans qui font vivre notre territoire et qui sont engagés dans une démarche de mieux consommer et de proximité »

Roland ROTH, Président de la Communauté d'Agglo.



Vous étiez plus de 8 000 à venir passer un moment unique le dimanche 9 octobre dernier !

De 10h à 18h, vous avez pu profiter d'un marché regroupant producteurs, artisans locaux et proposant des activités ludiques afin d'apprendre et de s'enrichir en touchant aux diverses thématiques liées à l'agriculture, à l'environnement et à la biodiversité.



BIODIVERSITÉ

L'Azurée des Paluds : un papillon protégé

La Communauté d'Agglomération est engagée dans une démarche de préservation de l'Azurée des Paluds et de sa plante hôte, **la sanguisorbe**. Ce petit papillon bleu a été recensé dans des zones constructibles, à Neufgrange notamment.

Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), l'objectif est de trouver un équilibre entre l'urbanisme des communes et la préservation de ce papillon. Les actions mises en place lors de la première phase de cet AMI, dont l'ensemencement et la récolte de graines de sanguisorbe ou la communication dans les collèges, se poursuivent lors de la deuxième phase engagée pour 3 ans (2022-2024).

Certains aspects seront renforcés comme l'étude de la conservation des corridors de biodiversité ou la création de nouvelles zones favorables à l'essor de cette espèce. Le travail avec l'Office National des Forêts sera lui aussi plus abouti puisqu'il permettra d'observer le comportement du papillon à l'approche des massifs forestiers. Enfin, la sensibilisation des élèves à cette démarche se fera cette fois en direction des écoles élémentaires (en plus des

collèges). Préserver l'Azurée des Paluds et la sanguisorbe, c'est sauvegarder un patrimoine naturel. La mobilisation de tous est ainsi nécessaire pour assurer la survie de cette espèce.



Un atelier « cueillette de graines de sanguisorbe » était organisé le mercredi 7 septembre à Wittring sur les parcelles de M. Meyer, personne très engagée dans la préservation de la biodiversité. Cette sortie était animée par Sébastien Mangin, chargé de mission à la Grange aux Paysages de Lorentzen.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Watty à l'école : une belle année de projets clôturée le 30 juin

Depuis plusieurs années, un **projet d'Education au Développement Durable (EDD)** est organisé par l'Agglo. Il est destiné aux écoles maternelles et élémentaires du territoire et est soutenu par l'Inspection de l'Education Nationale. Le programme national « Watty à l'école », proposé par la Société Eco CO2, a été retenu pour l'année 2021/2022. **58 classes ont participé à ce projet.** Pour la première fois, 15 classes de maternelle y ont pris part. En complément des animations en classe tout au long de l'année scolaire, une journée de clôture au stade Pierre Coubertin à Sarreguemines a été organisée le 30 juin afin de récompenser les enfants et les enseignants de leur investissement.

En cette belle journée ensoleillée, plus de 1 100 enfants se sont rassemblés pour un pique-nique géant « zéro déchet » tiré du sac. Ils ont également participé à des ateliers ludiques :

- ▶ **1 atelier tri**, organisé et animé par l'Agglo,
- ▶ **1 atelier sur l'eau** animé par l'Association CPN Les Coquelicots,
- ▶ **1 atelier sur l'écomobilité** pour les maternelles et le **réchauffement climatique** pour les élémentaires, animé par l'association CPN Les Coquelicots.

Rendez-vous pour cette année scolaire avec 57 classes participantes pour un nouveau beau projet EDD.



Watty à l'école est le seul programme de sensibilisation à la transition écologique destiné aux enfants du primaire, labellisé par le ministère de la transition écologique dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Présidente de l'Université de Lorraine sur le campus sarregueminois



Roland Roth, Président de l'Agglo, Marc Zingraff et Dominique Gey, Vice-présidents, ont accueilli le vendredi 16 septembre, Hélène Boulanger, au Pôle Ecole.

Elle a été élue en mai dernier à la Présidence de l'Université de Lorraine.

Avec les représentants de l'INSPÉ, de la Faculté de Droit et de l'IUT de Moselle-Est, ils ont évoqué la place essentielle des campus déconcentrés comme Sarreguemines dans le maillage territorial de l'Université.

Cette rencontre a été suivie d'une triple inauguration : une exposition à la Bibliothèque Universitaire « A la table des anciens / Le festin des anciens », les panneaux pédagogiques élaborés par l'INSPÉ dans les espaces extérieurs, ainsi que le nouvel espace du Pôle Ecole dédié aux étudiants.

Hélène Boulanger est venue assister à l'inauguration de différents projets menés par l'équipe pédagogique et les étudiants de l'INSPÉ, l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation.

AFFAIRES TRANSFRONTALIÈRES

Remise du prix de la coopération transfrontalière



Lundi 19 septembre, l'Eurodistrict SaarMoselle a organisé la troisième remise des prix de la coopération transfrontalière à la salle « Le Gouvy » à Freyming-Merlebach.

Pour l'Agglo, c'est Jean-Yves Haus, président de l'association de sports nautiques L'Eau Reine à Sarreguemines, qui a été distingué. Ce dernier a créé l'association « Amitié sur l'Eau » avec des présidents d'associations de France, d'Allemagne et du Luxembourg et a joué un rôle décisif dans le développement du tourisme fluvial à Sarreguemines, notamment en créant l'association nautique « L'Eau Reine » en 1993 et en organisant une fête de la rivière dont les bénéfices ont permis à l'association d'acheter un bateau pour l'AFAEI (association d'aide aux familles d'enfants handicapés), qui navigue encore aujourd'hui sur les différents canaux avec des enfants handicapés.



Le saviez-vous ? Cette cérémonie a pour but d'honorer les personnes qui s'engagent au quotidien, avec conviction, pour les relations franco-allemandes sur le territoire de l'Eurodistrict, et ce, pour la plupart, à titre bénévole. Pour Gilbert Schuh Président du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), « la coopération transfrontalière est une mission politique locale importante, mais elle est aussi vécue au quotidien par nos concitoyens et il est important de les mettre à l'honneur et d'encourager toutes les actions qui contribuent au meilleur vivre ensemble. »

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un nouveau Plan Climat Air-Energie territorial (PCAET) pour l'Agglo



La Communauté d'Agglomération a adopté son premier plan climat en 2012. Il s'agissait d'une réelle volonté politique puisque la démarche n'était alors pas obligatoire. **160 actions axées sur la sobriété énergétique** étaient inscrites dans ce programme. Elles portaient en premier lieu sur l'habitat et les nouvelles énergies avec :

- ▶ la mise en place d'un service Confort Logement Economie (CLE) ;
- ▶ la création d'un poste de référent énergie pour les communes ;

- ▶ le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- ▶ la mise en service des stations hydrogènes et gaz pour la mobilité ;
- ▶ la conversion de la flotte poids-lourds du diesel vers le gaz.

Les actions portaient aussi sur le patrimoine et les services de l'Agglo avec :

- ▶ la dématérialisation des documents de séances

(réunions de Bureau et conseils communautaires) ;

- ▶ la réduction de la puissance de l'éclairage public ;

- ▶ la mise en place d'une politique zéro phyto avec, entre autres, l'accompagnement des communes dans cette démarche.

D'autres actions, comme les projets d'Education au Développement Durable à destination des écoles primaires du territoire, ont connu un franc succès.

Aujourd'hui, l'Agglo se lance dans un nouveau plan climat. Un changement est à souligner par rapport au précédent : l'ajout du A dans PCAET pour la qualité de l'air. Il est en cours d'élaboration et aborde différentes thématiques comme la vulnérabilité face au changement climatique et notre adaptation ou encore la consommation et la production énergétique du territoire. Un diagnostic, obligatoire, a d'ores et déjà été rédigé.

Les élus du territoire sensibilisés aux économies d'énergies



La journée d'études du 11 octobre a sensibilisé 40 de nos élus aux économies d'énergies et au développement durable.

Une fois par an, la Communauté d'Agglomération organise une journée d'études pour les élus de ses 38 communes. Les visites programmées le 11 octobre dernier avaient pour but de les **sensibiliser aux économies d'énergie**.

Ils se sont rendus dans deux communes du Bas-Rhin qui ont mis en place des actions innovantes dans ce domaine. A Beinheim, ils ont visité la salle polyvalente et son installation photovoltaïque. Cela a permis au référent énergie de l'Agglo de mettre l'accent sur l'autoconsommation collective.

A Seebach, une approche axée sur **le développement durable** a été abordée grâce à leur espace urbain : aire de jeux végétalisée, vergers école, création de liaisons douces ou encore choix de plantes résilientes dans l'aménagement des espaces communaux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le dispositif A2I Aide Intercommunale à l'Investissement pour les entreprises

En 2018, l'Agglo a décidé de créer un dispositif de soutien aux entreprises de moins de 20 salariés : l'aide intercommunale à l'investissement des entreprises (A2I).

Elle souhaite ainsi accompagner les petites entreprises afin de favoriser leur implantation, leur pérennité et leur développement grâce à cette aide. Depuis 2019, **62 dossiers** ont été approuvés pour une enveloppe totale d'aide de **475 000 €**.

Toute démarche nécessaire au montage du dossier de demande est à effectuer auprès d'Espace Entreprise à Sarreguemines au **03 87 98 75 75**.

Quelles sont les entreprises éligibles ?

- ▶ celles dont l'effectif est inférieur ou égal à 20 salariés équivalents temps plein (ETP) ;
- ▶ celles en phase de création, de reprise ou de développement dans les domaines suivants : le commerce de détail, l'artisanat, l'industrie, le service aux entreprises.

Les entreprises, commerçants, artisans qui pourraient bénéficier de cette aide doivent avoir le siège de leur établissement et exercer leur activité sur le périmètre de l'Agglo.

INFOS DÉCHÈTERIES... un accès bientôt contrôlé

De nombreux abus ont été constatés pour accéder aux déchèteries du territoire. Nous rappelons que la carte Sydem'pass est à usage strictement personnel. Aussi, dès le début de l'année 2023, un contrôle d'identité des usagers sera effectué par une société de sécurité avant d'entrer dans l'enceinte des équipements. Pensez à vous munir, en plus de votre Sydem'pass, d'un document justifiant de votre identité tel que carte grise, permis de conduire, carte d'identité, etc.



MÉMO-TRI!

MÉMO-TRI!

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

NOUVEAUTÉ

Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.

Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en acier et en aluminium



Briques alimentaires



Utilisation provisoire des sacs orange en attendant la mise en place progressive des points tri dans les communes.

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES BOUTEILLES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES DANS LE SENS DE LA LONGUEUR.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.



SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur



UNE QUESTION ? Contactez-nous au

0800 191 880

Service & appel gratuits

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
99, rue du Maréchal Foch - 57208 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31
contact@agglo-sarreguemines.fr - www.agglo-sarreguemines.fr

INSERTION PROFESSIONNELLE

Une semaine d'actions « santé » pour le Chantier d'Insertion

Du 24 au 28 octobre, 10 bénéficiaires volontaires du chantier d'insertion ont profité d'une **semaine d'actions consacrées au bien-être et à la santé**. Ces personnes rencontrent malheureusement souvent des soucis qui y sont liés et qui constituent parfois un frein à l'accès à l'emploi. Cette semaine était l'occasion pour eux de découvrir que, avec quelques changements d'habitudes, il peut devenir plus simple de prendre soin de soi et de modifier ainsi l'image donnée aux autres.

Durant la semaine, les bénéficiaires ont participé à des ateliers qui abordaient des thématiques telles que **l'image de soi, la diététique, la gestion d'un budget ou encore les addictions**. La semaine s'est achevée par un bilan en présence des participants, des membres du comité de suivi et des représentants du conseil départemental de la Moselle.

Le chantier d'insertion a ouvert ses portes en septembre 2015. A cette date, l'Agglo bénéficiait d'un agrément pour accueillir 20 personnes sur une durée de 24 mois. En 2018, ce chiffre est passé à 25. En 7 ans de fonctionnement, **plus de la moitié des bénéficiaires passés par le dispositif du chantier d'insertion a pu obtenir une formation et/ou trouver un emploi pérenne**.



Qu'est-ce que le chantier d'insertion ?

Il s'agit d'un dispositif qui permet de **faciliter le retour vers l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**, en leur proposant des formations, un emploi, un accompagnement et un encadrement adaptés.

Le **Chantier d'Insertion Confluences Services** est composé de deux équipes. Chacune est encadrée par un tuteur technique sur une durée hebdomadaire de 20h. Deux heures par semaine, chaque salarié bénéficie d'un **accompagnement socio-professionnel individualisé** et participe aux séances collectives de techniques de recherche d'emploi et/ou d'élaboration de projet professionnel.

Les 25 places, attribuées à l'année, du Chantier d'insertion sont **conventionnées DREETS** (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).



Le saviez-vous ?

Le comité de suivi est composé de :

- ▶ Pôle Emploi ;
- ▶ la Mission Locale ;
- ▶ le CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) ;
- ▶ l'UDAF (Union Départementale des Affaires Familiales) - service CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) ;
- ▶ le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) ;
- ▶ CAP Emploi ;
- ▶ le Foyer AMLI (Accompagnement, Mieux-être et Logement des Isolés).

Le chantier avance...

La première phase de travaux de terrassement a été impressionnante avec l'évacuation de quelques 28 000 m³ de terre.



Les futures réalisations en chiffres...

7 000 m²
de dalle de béton

2 835 m²
de peinture sur les murs

2 400 m²
de revêtement sportif

80
portes intérieures

80
panneaux de douche



**Suivez-nous
sur les réseaux**



Le site du Centre Technique s'agrandit



Le Pôle Eau a vu le jour en début d'année, rue Gutenberg en zone industrielle de Sarreguemines. L'entreprise Eurovia y a réalisé **un parking** à l'automne ainsi que des **travaux de voirie et d'assainissement**. Ces derniers étaient indispensables avant le démarrage de la construction de deux nouveaux bâtiments sur le site. Ces travaux débuteront en janvier 2023 pour une durée estimée à 12 mois.

Un nouveau bâtiment pour le Chantier d'Insertion Confluences Services

D'une surface totale de 1282 m², ce bâtiment accueillera au rez-de-chaussée :

- ▶ 1 atelier palettes ; 1 atelier espaces verts ;
- ▶ des vestiaires hommes et femmes ;
- ▶ 1 salle informatique dédiée à la formation des bénéficiaires du chantier ;
- ▶ 1 point de vente des objets réalisés en bois de palette.

A l'étage se trouveront une salle de réunion et un espace dédié à de l'archivage. **474 panneaux photovoltaïques** seront installés sur le toit du bâtiment, nous permettant de consommer notre propre production, et, le cas échéant, de revendre le surplus à Enedis.

De nouveaux ateliers pour le Centre Technique

- ▶ 1 atelier de 120 m² pour le service « Assainissement » ;
- ▶ 1 atelier et 1 magasin de 230 m² pour le service « Eau potable » ;
- ▶ 3 grands garages d'une surface totale de 260 m².

A l'étage, 330 m² seront dédiés à de l'archivage et du stockage. Tout comme pour le bâtiment du chantier d'insertion, 522 panneaux photovoltaïques seront installés sur un pan de toiture.



Coup de jeune pour le gymnase Val-de-Sarre à Grosbliederstroff



Depuis le 1^{er} août, le gymnase Val de Sarre à Grosbliederstroff est en travaux. Pour stocker les matériels nécessaires à la pratique de divers sports, qui se trouvaient jusqu'à présent dans la salle principale, une extension est en cours de réalisation. Les vestiaires seront également agrandis et rénovés, tout comme les sanitaires. La chaudière au fioul va être remplacée par une chaudière au gaz et une nouvelle ventilation des lieux va être mise en place. Les murs feront l'objet d'un rafraîchissement. Dans les autres locaux (vestiaires, couloirs, entrée, bureau des professeurs et sanitaires), les murs, les sols et les plafonds seront remis en peinture.

Le coût des travaux s'élève à 551 928,12 € HT avec une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 121 792 €. **Ils s'étaleront jusqu'au mois de mai 2023.**

Des travaux à la piscine communautaire de Sarralbe



Des travaux d'extension des locaux techniques et de rénovation énergétique ont commencé début septembre et seront achevés début janvier. Un nouveau local de 140 m² sera situé le long du parking. Il permettra l'installation d'une nouvelle centrale de traitement de l'air.

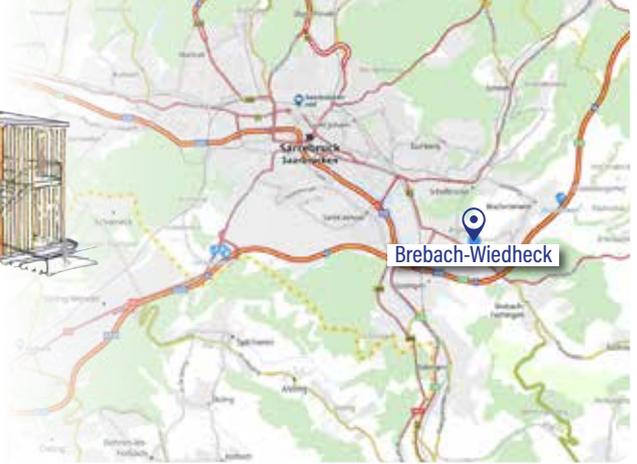
Cet espace sera aussi dédié au stockage de matériel (planches d'aqua stand up, vélos d'aquabike, ceintures, planches, etc.).

Le coût global de l'ensemble des travaux (maîtrise d'oeuvre comprise), revient à 834 970 € HT.

L'Agence Nationale du Sport (ANS) verse une subvention de 240 000 €. L'Agglo perçoit également une aide de 133 250 € de la part de l'Etat pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).



Les travaux de la future crèche transfrontalière avancent



La Communauté d'Agglomération s'est engagée dans le projet de création d'une crèche transfrontalière dans le quartier de Brebach à Sarrebruck, en partenariat avec la Ville de Sarrebruck qui en est le maître d'ouvrage et l'Eurodistrict SaarMoselle.

Cet établissement qui s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans sera doté d'une capacité d'accueil de 33 places dont 11 seront réservées aux enfants venant de France. Le caractère transfrontalier réside dans le développement d'un projet pédagogique biculturel et bilingue, porté par une équipe de professionnels de la petite enfance de langue maternelle française et allemande.

Le montant global du projet pour l'ensemble des partenaires s'élève à 5 325 670 euros. La part de l'Agglo s'élève à 1 134 925 euros dont 490 271 euros de subvention du programme européen INTERREG.

Démarrage des travaux : fin de l'année 2021

Pose de la première pierre : 4 février 2022

Ouverture prévue : septembre 2023





LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE PROGRAMME DE NOMBREUSES ANIMATIONS À DESTINATION DE TOUS LES PUBLICS. DES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS MAIS ÉGALEMENT DE NOMBREUSES ANIMATIONS RÉGULIÈRES COMPLÈTENT LES COLLECTIONS ET L'OFFRE DE SERVICES.



EXPOSITION DE PEINTURE « HÉROS »

Du 1^{er} décembre au 4 janvier 2023, l'artiste Managua vous invite à faire connaissance avec quelques-uns de ses « Héros ». Des portraits pétillants, aux expressions intenses, qui déclenchent un véritable échange d'émotions avec qui vient à leur rencontre. Toujours en grand et toujours riche en couleurs !
Tous publics | Visite libre et gratuite aux heures d'ouverture de la Médiathèque



GOÛTER DES LECTEURS

Le secteur jeunesse de la médiathèque invite les enfants de 7 à 12 ans à venir présenter leurs derniers coups de cœur et à emprunter de nouveaux documents sélectionnés par les médiathécaires : romans, bandes dessinées, albums, contes et documentaires. Ce club se réunit un samedi par mois de 14h30 à 16h. Prochain RDV le samedi 17 décembre. Entrée libre



NUITS DE LA LECTURE

Chaque année, la médiathèque communautaire participe à cet événement. Un programme riche en animations sera concocté pour la nuit du samedi 21 janvier 2023 de 18h à 21h. La thématique retenue par le Centre national du livre est la peur.

MON PREMIER FESTIVAL

Ce festival jeune public aura lieu du 24 janvier au 4 février 2023. Spectacles, ateliers et rencontres avec la littérature jeunesse, le programme réservera bien des surprises pour susciter rencontres, échanges et convivialité. Nous aurons le plaisir d'accueillir l'autrice et illustratrice, Fleur Oury.
Public familial

APRÈS-MIDI JEUX RÉALITÉ VIRTUELLE

Tous les premiers samedis du mois à 14h, venez découvrir la réalité virtuelle et plongez dans un univers à 360°, incroyablement immersif. La médiathèque met à disposition différents jeux pour faire le plein de sensations fortes : volez avec des aigles ou devenez un aventurier redoutable ! Tous publics (dès 7 ans)
Entrée libre



ANIMATIONS RÉGULIÈRES JEUNESSE

BÉBÉS LECTEURS

Tous les mardis de 9h30 à 10h, les médiathécaires proposent des histoires, des comptines et des jeux de doigts pour les enfants de 0 à 3 ans. Un éveil ludique au monde, à la lecture et à la musicalité des mots. Entrée libre



PLATTSCHBIELE

Tous les premiers mercredis du mois de 14h30 à 15h30, Suzanne & Peggy vous donnent RDV autour d'un conte en platt et d'un bricolage en lien avec l'histoire. Retrouvez-les le mercredi 4 janvier 2023. Enfants dès 3 ans | Entrée sur inscription au 03 87 28 60 80



ANIMATIONS RÉGULIÈRES ADULTES

DE SCHRIEBSCHDUBB

Tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h, Marianne Haas-Heckel propose un atelier d'écriture en Platt. Amoureux de la langue régionale francique réjouissez-vous ! Cet atelier propose de vous initier à l'écriture de cette langue qui possède un très riche patrimoine oral et peut aussi être facilement couchée sur le papier, afin d'offrir toutes ses saveurs. Entrée libre



ENGLISH CIRCLE

Chaque mois, retrouvez Charlotte Pangraz pour un cercle de conversation en anglais. Dans une atmosphère détendue, nous vous invitons un samedi par mois de 10h à 14h pour discuter en anglais autour d'un sujet donné et afin d'en apprendre davantage sur les pays anglophones. Accessible à tous, seule condition : ne pas avoir peur de s'exprimer ! Entrée libre



Toutes les animations proposées par la Médiathèque communautaire sont gratuites.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet :
www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr



Agglo Jeu

Déchiffrez le rébus ci-dessous et faites partie des gagnants !



Renvoyez le coupon-réponse ci-contre dûment rempli avant le 6 janvier 2023 (le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences – Service Communication – Jeu Entre Sarre et Blies 99 rue du Maréchal Foch – BP 80805 – 57208 SARREGUEMINES CEDEX ou par courriel à contact@agglo-sarreguemines.fr



COUPON-RÉPONSE - JEU DU RÉBUS

Réponse : _____

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Âge :

Courriel :

Une seule participation par foyer. Pour les enfants, la signature du responsable légal est obligatoire. Tirage au sort le 6 janvier 2023. Les gagnants seront avertis par téléphone. Jeu gratuit, hors frais postaux. Le règlement du jeu-concours peut être obtenu sur simple demande auprès de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. 5 gagnants seront récompensés.

En 2023, élus et agents poursuivront leur engagement
auprès des entreprises et des habitants du territoire de l'Agglo

Bonne année à toutes et tous !



Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences